

**RÉSOLUTION N° 676**

**RECONNAISSANCE ENVERS MADAME CARLA PIKE  
POUR SA CONTRIBUTION EN TANT QUE MEMBRE  
DU COMITÉ DE RÉVISION DE LA VÉRIFICATION (CRV)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-et-unième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que le Comité de révision de la vérification (CRV) constitue un mécanisme important du Comité exécutif, à la fois pour conseiller directement le Directeur général de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) dans la direction administrative et financière de l'Institut, et pour aider le Comité exécutif dans la vérification des comptes de la Direction générale ;

Que les membres du CRV, désignés par les États membres, accomplissent un travail important ; et

Que Mme Carla Pike, de Saint-Christophe-et-Niévès, qui a rejoint les rangs du CRV le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et qui, depuis lors, s'acquitte de cette tâche avec un dévouement, une fiabilité et un professionnalisme admirables en faveur de l'Institut, quittera son poste le 31 décembre 2021,

DÉCIDE :

1. De remercier le Gouvernement de Saint-Christophe-et-Niévès pour l'aide qu'a apportée Mme Pike, en sa qualité de membre du CRV.
2. De reconnaître l'excellent travail de Mme Pike ainsi que son dévouement et son professionnalisme et de la remercier chaleureusement pour sa contribution au CRV et à la gestion administrative et financière de l'IICA.